

COMPOSTAGE PARTAGÉ

De l'action, du lien social et du compost à partager!



96KG

**DE DÉCHETS EN MOINS
PAR AN ET PAR HABITANT**

GRÂCE AU COMPOSTAGE!

On vous explique tout...

LE COMPOSTAGE C'EST PLEIN D'AVANTAGES!

C'est bon pour...

MOI

- Réduction d'**1/3 du volume de ma poubelle**: en vue d'une tarification incitative (horizon 2022-2023) j'adopte les bons réflexes pour **maîtriser la facture de ramassage des ordures ménagères**.
- Sans les fractions fermentescibles, **ma poubelle sent moins mauvais**.

MON JARDIN ET MES VOISINS

- Nous créons **des occasions pour nous rencontrer dans le quartier** (opération de suivi du composteur, brassage, récupération de compost, apéro-compost..).
- Nous créons un **amendement naturel** pour nos jardinières et nos espaces communs.
- Nous **améliorons la structure du sol** et sa fertilité.

MON TERRITOIRE

- Je réduis le volume des déchets transportés et envoyés à l'enfouissement.
- **Moins de gaz à effet de serre** liés au transport.

MA PLANÈTE!

- Je contribue à **rendre la matière organique au sol**.
- **J'améliore la rétention de l'eau et des gaz à effet de serre** dans les sols.



IL EST URGENT DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS!

Notre poubelle :



LES GESTES QUI SAUVENT... LA PLANÈTE!



1 Je vide mon bioseau dans le bac d'apport



2 J'étale le contenu pour mélanger en surface



✗ Pas de pain, pas de sac plastique même dit «compostable»

✗ Je réduis ce que je jette en petits morceaux (coquilles d'oeuf, gros légumes ou fruits...)



3 Je recouvre le tout d'une dose de matière sèche à disposition dans le bac d'à côté



4 J'informe les référent-es de site des évolutions

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE COMPOSTEUR



Épluchures et restes
de fruits et légumes



Fruits et légumes abîmés



Épluchures et restes
d'agrumes



Marc, filtres et dosettes
de café en papier filtre



Thé en sachet
ou en vrac



Tonte séchée



Fleurs et plantes
indésirables



Feuilles mortes



Broyat de bois
et brindilles



Copeaux de bois



Coquilles d'œufs broyées
et boîtes en carton



Cartonnettes, sachets en
papier et journaux déchirés



Paille et herbe sèche



Coques de fruits secs



Tout ce qui est **ORGANIQUE**
ou **BIODEGRADABLE**
se décompose dans un
composteur!





DES RÈGLES DE BONNE PRATIQUE DANS UN COMPOSTEUR PARTAGÉ



Si je mets des restes de repas (fonds d'assiette):
je les enfouis sous le mélange.

Je réduis les légumes et fruits gâtés en petits morceaux: pas de légumes en entier!



Je trouve des alternatives pour recycler le pain ou je le donne aux animaux: **j'évite le pain dans le composteur car ses moisissures ralentissent la décomposition.**

Retrouvez nos recettes pour recycler le pain sur www.smectom.fr/reduire

J'ajoute une dose de matière sèche après chaque apport.




05 61 68 02 02

J'informe les référents ou j'appelle le Smectom lorsque le bac à matière sèche est bientôt vide!



LES 3 REGLES D'OR POUR QUE CA FONCTIONNE!

- Le composteur est bien **aéré** (grâce aux brassages réguliers et apports de matière sèche).
- Le composteur est suffisamment **humide** (apports de matière humide/verte).
- Le mélange est **équilibré**: 2/3 de matière humide/verte pour 1/3 de matière sèche/brune.



En cas de mélange trop sec en apparence: je laisse le couvercle ouvert par temps de pluie! Ou je mélange sans ajouter de matière sèche pour cette fois. J'évite d'arroser avec de l'eau potable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On parle de **matière azotée (verte/humide)** pour les épluchures, la tonte, le marc de café, les restes de repas... et de **matière carbonée (brune/sèche)** pour le broyat, les branchages, les feuilles mortes, le carton, le papier journal, la paille...

VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN, VOUS SOUHAITEZ INSTALLER UN SITE DANS VOTRE QUARTIER?

Les conditions à réunir :

- Réunir **au moins 3 foyers intéressés**
- Disposer d'un **espace enherbé d'au moins 5m²** au sol
- Identifier des **habitant·es référent·es** potentiels
- En parler à sa **commune**, au **baillieur** ou à la **copro** (dans le cas d'une résidence)
- **Prendre contact avec le SPECTOM**



DEVENEZ RÉFÉRENT·E DE SITE!

Pas de site partagé sans référent·e :

Nous recherchons des citoyens bénévoles pour devenir référent·es de site.

- ➡ Vous serez **formé·es par la collectivité à la gestion et au suivi de site de compostage partagé.**
- ➡ Les référent·es jouent le rôle de **relai d'information** et aident à impliquer de nouvelles personnes.

L'obligation de tri à la source des biodéchets s'impose, au plus tard le 31 décembre 2023, à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales selon l'article 88 de la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC-2020). C'est dans ce contexte, que, pour les particuliers ne disposant pas de jardins, la mise en place de composteurs partagés a été initiée sur notre territoire.



CONTACT

SPECTOM DU PLANTAUREL

Loréna Hudbert
Animatrice compostage partagé

lorena.hudbert@spectom.fr
06.86.44.65.68

**ACTION, PARTAGE
ET BONNE HUMEUR...
LE COMPOSTAGE PARTAGÉ
C'EST L'HEURE !**

